

## Vente de bois de chauffage - Nouvelles conditions d'attribution

En raison de la crise sanitaire, la vente de bois de chauffage se déroulera, sous l'égide de l'ONF (Office National des Forêts), par correspondance comme l'an passé.

Pour permettre l'attribution des lots de bois de chauffage en forêt communale, chaque personne devra préalablement s'inscrire au 03 87 98 93 22 et pourra ainsi faire une proposition de prix, par ordre de priorité, pour 5 lots au maximum et au choix parmi les **27 lots proposés à la vente**.

Pour ce faire, les candidats auront accès à la liste des lots mentionnant la quantité estimée, et le prix de vente minimal. Chaque lot sera attribué au candidat ayant fait l'offre la plus élevée. En cas d'offres identiques, un tirage au sort sera effectué parmi les candidats concernés. Cependant, en tout état de cause, le nombre total de lots attribués par candidat ne pourra pas dépasser 2 lots. Néanmoins, il pourra exceptionnellement être dérogé à cette règle s'il n'y a qu'un seul candidat sur un lot, le nombre de lots passant alors à 3 par candidat.

Toute personne intéressée pourra faire parvenir ses offres écrites, formulées en français et en euros HT, à l'adresse mail : **bal.urbanisme@mairie-sarreguemines.fr** ou à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Service Urbanisme - Foncier  
2 rue du Maire Massing  
CS 51109  
57216 SARREGUEMINES Cedex

La date limite de remise des offres est fixée au **07 janvier 2022 à 16 heures**, cachet de La Poste ou récépissé faisant foi. Pour des raisons d'harmonisation, les candidats devront exprimer leurs offres à l'aide de la fiche ci-jointe (voir ci-dessous). Les résultats seront publiés sur le panneau d'affichage en Mairie à partir du 11 janvier 2021.

Les candidats retenus, avertis par téléphone, auront alors 15 jours (jusqu'au 25 janvier 2022) pour venir en mairie pour s'acquitter de la somme due (paiement par carte bancaire uniquement). Pour ce faire, il conviendra préalablement de prendre rendez-vous au 03 87 98 93 22.

Retrouvez toutes les pièces téléchargeables : <https://sarreguemines.fr/articles/10-communique/547-vente-de-bois-de-chauffage-janvier-2022>

